



**AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné :**

QUE le projet de règlement intitulé *Règlement numéro 766-26 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Cantley* a été présenté à la séance ordinaire du conseil tenue le 14 avril 2026;

QUE le projet de règlement prévoit que :

- Le Code s'applique à tous les employés de la Municipalité.
- Le Code vise la protection de l'intérêt public, une saine gouvernance et le maintien de la confiance des citoyens.
- Le Code constitue un ensemble de règles et de mesures auxquelles chaque employé est tenu de se conformer.

Les principales valeurs éthiques de la municipalité énoncées dans ce Code sont :

- L'intégrité, l'honnêteté, la transparence et la rigueur des employés.
- L'honneur rattaché aux fonctions des employés.
- La prudence dans la poursuite de l'intérêt public.
- Le respect et la civilité envers les autres employés municipaux et les citoyens.
- La loyauté envers la Municipalité et l'indépendance de jugement dans l'exercice des fonctions.
- La recherche de l'équité.
- L'indépendance et la compétence pour le respect des règles de droit.

QUE le Règlement 766-26 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Cantley sera présenté pour adoption à la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le 12 mai 2026, à 19 h au centre communautaire multifonctionnel, 6, impasse des Étoiles;

QUE le présent avis public est donné au plus tard le septième jour qui précède celui de la tenue de cette séance conformément à l'article 12 de *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

**Donné à Cantley, ce 15 avril 2026**

Stéphane Parent  
Directeur général et greffier-trésorier

.....

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Cantley, certifie que j'ai affiché le présent avis public à l'endroit désigné par le conseil ainsi que dans le site Internet de la Municipalité.

**Donné à Cantley, ce 15 avril 2026**

Stéphane Parent  
Directeur général et greffier-trésorier